

HISTORIQUE

Le projet des Maisons de Crolles est né de la volonté de l'association AMA Diem, initiée et portée depuis 2011 par une jeune femme, ingénieure et mère de famille, qui combat une maladie apparentée Alzheimer. L'association promeut un accompagnement spécifique des personnes touchées jeunes par la maladie. Elle est soutenue concrètement dans ce projet par l'équipe de Carpe Diem qui le met en œuvre depuis 18 ans au Québec.

Le projet est financé conjointement par l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes et le Département de l'Isère.

La Fondation OVE a été choisie pour construire et gérer les maisons en partenariat étroit avec l'association AMA Diem, pour sa capacité à innover dans les pratiques professionnelles. Elle s'appuie sur ses 70 ans d'expérience auprès de personnes vulnérables.

La construction des Maisons de Crolles est maintenant terminée. L'ouverture des deux maisons se fera en 2016, mi février pour la première, en juin pour la seconde.

Situation géographique

Les Maisons sont situées à Crolles, à 20 km de Grenoble, entre les chaînes de Belledonne et de la Chartreuse. Crolles est desservie par les lignes de bus du réseau de Transports de l'Agglomération Grenobloise.

Moyen d'accès

Accès par la route :

- de Grenoble, prendre l'A41 puis sortie 24a vers Chambéry / Crolles puis suivre la D101
- de Chambéry, prendre l'A43/E12 puis suivre Grenoble, sortie sur D10.

Suivre notre actualité sur le blog



<http://blog.fondation-ove.fr/maisonsdecrolles>

Contact

Directeur : **Etienne MICHON**
lesmaisonsdecrolles@fondation-ove.fr
04 56 85 20 70



Les Maisons de Crolles
101, rue des Bécasses
38920 CROLLES

www.amadiem.fr
www.fondation-ove.fr



Document imprimé par l'ESAT MYRIADE



DES SERVICES VARIÉS, ADAPTÉS À CHAQUE DEMANDE

« Les Maisons de Crolles » sont conçues comme des maisons de famille, un lieu de vie destiné à accueillir des personnes jeunes touchées par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée.

Elles sont le cœur d'un ensemble de solutions d'accompagnement adapté à différents moments de la vie : soutien à domicile (à proximité de Crolles), accueil à la journée ou en soirée, court séjour, ou emménagement.

Les personnes peuvent bénéficier de ces différents services dès lors que leur demande d'orientation vers « Les Maisons de Crolles » est acceptée par la CDAPH*. Elles sont âgées de moins de 65 ans au moment de cet accord.

PRÉPARATION DE L'ARRIVÉE

L'emménagement dans les Maisons peut être progressif. Il vise à créer un lien de confiance avec les professionnels lors de visites à domicile, à se familiariser avec les lieux et les personnes à l'occasion d'accueil en journée ou de courts séjours. Ceci est prévu pour que les personnes puissent changer de domicile en conservant des repères humains rassurants.

L'Association AMA Diem peut faciliter le lien en amont, grâce à ses actions auprès des familles.

*CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

LA VIE DANS LES MAISONS

Les personnes sont chez elles au sein des Maisons ; les professionnels viennent y travailler comme au domicile de la personne dans le respect de l'intimité de chacun.

La cuisine est le cœur de chaque maison, les repas sont préparés avec les habitants qui le désirent. Toutes les personnes sont invitées à participer à la vie quotidienne : cuisine, jardin, services...

Une attention particulière est portée aux goûts et aux forces de chacun, pour leur permettre de s'exprimer pleinement.

La liberté de chacun est recherchée, les horaires sont libres, les habitudes et les choix de vie sont respectés. Il est possible de circuler, d'aller et venir, grâce à un accompagnement adapté, y compris à l'extérieur.

Le maintien des relations affectives et sociales est essentiel ; les personnes reçoivent leurs proches et participent librement à la vie de la cité.

Les soins et les aides sont réalisés avec la discrétion indispensable à la dignité des personnes.

L'ÉQUIPE ET L'ORGANISATION

L'équipe de professionnels de la Fondation OVE est composée d'une cinquantaine de personnes : intervenants au quotidien, services généraux, professionnels médicaux et paramédicaux.

Toutes sont formées à la maladie d'Alzheimer et motivées par ce projet particulier d'accompagnement. Il est demandé à chacun une grande souplesse et une polyvalence pour répondre aux besoins des personnes.

L'organisation, si discrète soit elle, est précise et rigoureuse pour garantir la cohérence et la continuité des accompagnements, la liberté et la sécurité des personnes.

Un suivi médical et paramédical est assuré avec tact. Les actes de la vie quotidienne servent de support à l'accompagnement des personnes. Chaque personne peut continuer à être suivie par les médecins qu'elle connaît.

